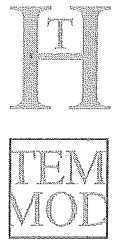


Mons : vestiges post-médiévaux dans la cour carrée des Archives de l'Etat

Didier WILLEMS



En mai 1995, la Régie des Bâtiments a entrepris des travaux dans la cour carrée des Archives de l'Etat (coord. Lambert : 120,510 est/127,610 nord), institution située au n° 23 de la place du Parc à Mons (parc. cad. : Mons, 3^e Div., Sect. A, n°s 95 et 96). Une intervention du Service des Fouilles de la Direction de Mons, du Ministère de la Région wallonne, y a été menée d'urgence en juillet de la même année.

Les différentes structures mises au jour datent d'une période s'étendant du XVII^e siècle à nos jours et se rapportent principalement aux traitements des eaux (adductions, évacuation et réserves).

Au XVII^e siècle, le site regroupait des terres et quelques habitations en bordure du Parc, dit «Saint-Jean» à l'époque. En 1650-1655, une communauté religieuse originaire de Paris s'y installe et fonde le couvent des Sœurs de la Visitation.

Deux puits et une structure apparentée sont creusés; l'un des puits est probablement abandonné peu de temps après car aucun cuvelage maçonné n'a été découvert. Des sections de murs pourraient appartenir aux premiers édifices conventuels (chapelle ?, ...).

A la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, la congrégation transforme et

agrandit ses infrastructures : une chapelle, conçue par Cl.-J. de Bettignies en 1715-1718, et quatre ailes disposées en carré sont construites au détriment des trois structures du XVII^e siècle, condamnées. Des aménagements supplémentaires sont opérés : un système d'égouttage est bâti le long de la façade septentrionale de la cour; un puits profond est aménagé au centre de la cour et intégré à une citerne voûtée. Un couloir souterrain permettait l'accès à la citerne au départ de l'aile occidentale.

En 1796, les bâtiments conventuels sont convertis en «Maison de la Justice». D'après un plan dressé au début du XIX^e siècle (vers 1840 ?), le couloir d'accès à la citerne est obstrué et/ou abandonné, la citerne perd probablement son utilisation et le système d'égouttage est modifié. En 1870, la prison fait place aux Archives de l'Etat de la ville de Mons. Lors des restaurations effectuées après 1945, la cour est surélevée et le puits central, abandonné.

L'étude approfondie de la céramique et des vestiges affinera les premiers résultats. Toutes ces informations permettront d'appréhender une part de l'histoire de ces édifices pour lesquelles les sources écrites font défaut. ■ 1995



Vue générale des vestiges mis au jour dans la cour carrée.